GRAND CONSEIL **QUE 2446-A**
de la République et canton de Genève

Date de dépôt : 25 novembre 2026

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Cédric Jeanneret : Geneva AI Summit : Genève se donne-t-elle les moyens de saisir sa chance en matière de souveraineté numérique ?

En date du 30 octobre 2026, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Dans moins de huit mois, les 21 et 22 juin 2027, Genève accueillera à Palexpo un sommet mondial dédié à l'un des sujets les plus structurants du moment : la gouvernance de l'intelligence artificielle. Cinquième d'une série ouverte à Bletchley Park (2023) et poursuivie à Séoul (2024), Paris (2025) et New Delhi (2026), le Geneva AI Summit est organisé par la Confédération (DETEC, en collaboration avec le DFAE) avec le soutien du canton. Il devrait réunir quelque 2500 acteurs internationaux et se tiendra la même semaine que le sommet AI for Good de l'UIT, également organisé à Palexpo.

Les planètes semblent alignées. Genève a accueilli en juillet 2026 le premier Dialogue mondial des Nations Unies sur la gouvernance de l'IA. La Confédération a fait de la gouvernance des nouvelles technologies un axe prioritaire de sa politique d'Etat hôte pour 2026-2029. Dans son rapport sur la motion M 3079 « Placer Genève comme capitale de la gouvernance numérique » (M 3079-B, août 2026), le Conseil d'Etat qualifie lui-même le sommet d'« occasion à ne pas manquer ». Enfin, Genève est le premier canton à avoir inscrit le droit à l'intégrité numérique dans sa constitution (art. 21A Cst-GE, accepté le 18 juin 2023 par 94,21% des votant-e-s), dont l'alinéa 4 engage l'Etat en faveur du « développement de la souveraineté numérique de la Suisse » : elle dispose ainsi d'un message singulier à porter sur la scène internationale.

Opportunité pour la Genève internationale et la gouvernance mondiale, ce sommet est aussi une chance qui se prépare, dans un contexte de concurrence accrue entre places internationales : la Corée du Sud a par exemple fait part, en mars 2026, de sa volonté de créer un pôle IA des Nations Unies doté de 300 millions de dollars. Le 14 octobre 2026, le Conseil d'Etat a annoncé avoir chargé le département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE) de présider un comité de pilotage transversal ; il entend « mobiliser les ressources nécessaires », assurer la promotion de la Genève internationale et soutenir « les actions de la société civile », avec pour objectif de faire durablement de Genève un « pôle incontournable de la gouvernance internationale de l'IA ». Le périmètre de ce comité, les ressources mobilisées, les modalités d'association des acteurs genevois et le calendrier d'exécution restent toutefois à préciser.

La Confédération a prévu trois voies de participation : un Call for Issues annoncé pour l'automne 2026, destiné à identifier les thèmes du programme ; le programme de pré-événements Road to Geneva, qui reçoit des candidatures depuis août 2026 mais n'apporte ni soutien organisationnel ni financement ; un appel à side events, organisés et financés par leurs initiateurs, attendu début 2027. La participation des acteurs genevois reposera donc largement sur leurs moyens propres, ce qui donne tout son poids au soutien annoncé par le Conseil d'Etat. C'est maintenant que se décident ce que Genève apportera au sommet et ce qu'elle en retirera durablement.

Dans le prolongement de ma question écrite Q 4154 du 3 septembre 2026 sur la place de la Genève internationale, afin que Genève profite pleinement du coup de projecteur qu'est le Geneva AI Summit, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

1. *Le Conseil d'Etat entend-il répondre au Call for Issues de la Confédération, qui vise à définir les thèmes du programme du sommet ? Le cas échéant, avec quelles priorités (par exemple l'intégrité numérique, la souveraineté des données ou l'empreinte énergétique et environnementale de l'IA), et comment les contributions des acteurs genevois seront-elles recueillies et consolidées ?*
2. *Quels sont la composition, le mandat et le calendrier de travail du comité de pilotage transversal annoncé le 14 octobre 2026 sous la présidence du DEE ? Comment s'articulent, en son sein, les rôles de l'office cantonal de l'économie et de l'innovation, de la direction des affaires internationales et du délégué au numérique, ainsi que la coordination avec la Ville de Genève et la Confédération ?*

3. *Ce comité s'appuiera-t-il sur un groupe de travail ou un mécanisme associant l'Etat, la société civile, les milieux académiques, l'économie et l'industrie numérique genevoises ainsi que l'écosystème des organisations internationales ? Si oui, selon quelles modalités et quel calendrier ces acteurs seront-ils consultés et pourront-ils formuler des propositions dans le cadre de la Road to Geneva et des side events ?*
4. *Comment se traduisent « les ressources nécessaires » annoncées le 14 octobre 2026, en distinguant les crédits déjà disponibles, les montants proposés au projet de budget 2027, les apports en nature (locaux, personnel) et les financements tiers sollicités ou confirmés (Confédération, Ville de Genève, fondations, secteur privé) ? Quels seront la nature, les critères d'attribution, l'autorité de décision et le calendrier du soutien annoncé aux actions de la société civile ?*
5. *En complément aux démarches pilotées par la Confédération, Genève pourrait-elle organiser un sommet alternatif des entreprises et acteurs suisses indépendant, en établissant des critères qui permettraient à un troisième pôle en matière d'IA, plus neutre que les acteurs américains et chinois surreprésentés, de se profiler ?*

   Exemples de critères :

   – *siège social et contrôle majoritaire du capital en Suisse, R&D et emplois majoritairement en Suisse, pas de revente des données, déclaration de transparence envers les clients (modèles et sous-traitants utilisés, lieu de traitement des données) ;*
   – *proposer des solutions réellement souveraines et réduire les dépendances, notamment serveurs en Suisse et recours au code ouvert, fournisseurs en premier lieu suisses, responsabilité environnementale, IA responsable.*
6. *Dans le cadre d'une telle alliance des entreprises et acteurs pour le « bien public numérique », peut-on imaginer qu'une proposition ou une contribution concrète soit initiée par notre canton, sous la forme par exemple d'un manifeste de ce que la Suisse pourrait offrir en matière de souveraineté digitale, offrant une base de gouvernance numérique internationale, dans la tradition du multilatéralisme de notre canton ?*
7. *Au-delà des informations publiées par le canton le 12 octobre 2026 (adresse de contact, liste de lieux, plateforme commune annoncée pour les side events), un dispositif de coordination sera-t-il mis en place en amont et durant le sommet, notamment pour les lieux et le calendrier des side events, afin de faire découvrir aux délégations les opportunités offertes par l'écosystème genevois en matière internationale, académique,*

industrielle, financière et démocratique, et de faciliter la participation de toutes les délégations, y compris celles disposant de moyens limités ?

8. *Une communication des organisateurs genevois, avec des partenariats internationaux, est-elle prévue afin de confirmer la place que Genève et la Suisse peuvent prendre en matière de données souveraines et d'IA, et quel héritage durable le Conseil d'Etat vise-t-il au-delà de juin 2027 (bilan, projets, partenariats, institutions, stratégie long terme, etc.) ?*

Avec mes remerciements anticipés pour les réponses fournies.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat répond aux différentes questions posées dans la présente question écrite urgente de la manière suivante :

1. Le Conseil d'Etat entend-il répondre au Call for Issues de la Confédération, qui vise à définir les thèmes du programme du sommet ? Le cas échéant, avec quelles priorités (par exemple l'intégrité numérique, la souveraineté des données ou l'empreinte énergétique et environnementale de l'IA), et comment les contributions des acteurs genevois seront-elles recueillies et consolidées ?

Les appels à contribution (nommés « *calls for input* » par la Confédération dans le cadre du Sommet https://genevaaisummit.swiss/fr) sont un instrument fédéral.

Les départements fédéraux continuent de travailler sur le périmètre de ce dispositif. Ses modalités et le calendrier correspondant seront précisés ultérieurement.

L'ensemble des acteurs genevois peut déposer ses contributions directement auprès de la Confédération. Le Conseil d'Etat entend encourager une participation genevoise large à ce processus, en informant les acteurs de l'appel et de ses modalités et en incitant de manière ciblée ceux dont l'expertise correspond aux thèmes qui seront priorisés pour le Sommet.

Un recensement des contributions des acteurs genevois est prévu sur une base déclarative.

2. Quels sont la composition, le mandat et le calendrier de travail du comité de pilotage transversal annoncé le 14 octobre 2026 sous la présidence du DEE ? Comment s'articulent, en son sein, les rôles de l'office cantonal de l'économie et de l'innovation, de la direction des affaires internationales et du délégué au numérique, ainsi que la coordination avec la Ville de Genève et la Confédération ?

Par décision du 29 avril 2026, le Conseil d'Etat a réparti les responsabilités en vue du Sommet. Cette décision a conduit à la création d'un comité de pilotage interdépartemental (COPIL), présidé par le département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE). L'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI) en assure la chefferie de projet.

Le COPIL coordonne la contribution cantonale, ainsi que les *side events* organisés ou coorganisés par l'Etat, et sert d'interface unique avec la Confédération.

Le dispositif est organisé par domaines thématiques. Chacun relève du département compétent pour la politique publique concernée. Ainsi :

– la direction des affaires internationales (DAI) (département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF)) joue un rôle d'interface avec la Confédération pour l'accompagnement de l'organisation de l'événement officiel. Elle facilite la mise en réseau des acteurs de la Genève internationale autour des thématiques du Sommet, en complémentarité avec la Confédération;
– l'OCEI (DEE) pilote la mobilisation des partenaires institutionnels, économiques et académiques genevois pour valoriser le savoir-faire et l'écosystème de Genève en matière d'intelligence artificielle (IA) et d'innovation, ainsi que le programme grand public « *AI in the City* » en coordination avec les départements concernés.
– le département des institutions et du numérique (DIN) et le délégué au numérique valorisent les engagements du canton dans le domaine de la politique numérique de l'Etat de Genève (IA, intégrité, inclusion et souveraineté numériques notamment) et coordonnent et soutiennent les initiatives de la société civile locale en la matière.

La labellisation « *Road to Geneva* », les « *Call for Inputs* » et l'appel aux *side events* restent de compétence fédérale.

La coordination avec la Confédération fait l'objet de séances récurrentes avec les représentantes et représentants du DEE (OCEI) et du DF (DAI). La coordination avec la Ville de Genève reste à préciser mais les premiers contacts en vue d'une collaboration ont d'ores et déjà eu lieu.

3. Ce comité s'appuiera-t-il sur un groupe de travail ou un mécanisme associant l'Etat, la société civile, les milieux académiques, l'économie et l'industrie numérique genevoises ainsi que l'écosystème des organisations internationales ? Si oui, selon quelles modalités et quel calendrier ces acteurs seront-ils consultés et pourront-ils formuler des propositions dans le cadre de la Road to Geneva et des side events ?

Le COPIL coordonne les projets et les actions menés par les départements chargés des différentes politiques publiques concernées par les enjeux de l'IA. Chaque département mobilise et associe les entités concernées, conformément au principe selon lequel chaque domaine est rattaché au département dont il relève. S'il n'est pas prévu qu'il s'appuie sur un groupe de travail *ad hoc*, ni qu'il s'associe formellement des acteurs extérieurs à l'administration, il faut toutefois souligner que de nombreux échanges ont lieu avec ces partenaires. Ainsi, ces informations sont intégrées aux réflexions du COPIL. Différents projets sont d'ailleurs déjà programmés : l'OCEI a l'intention de cartographier les acteurs et événements liés au Sommet et d'organiser un événement de lancement en janvier en vue d'encourager les initiatives qui rythmeront la vie de la cité sur le thème de l'IA.

Par ailleurs, tout au long de ce processus, les acteurs seront orientés vers le formulaire fédéral destiné aux événements préparatoires pour l'obtention du label « *Road to Geneva* ». Le canton appuiera également la coordination des inscriptions genevoises à l'appel aux side events ainsi que la participation aux « *Call for Inputs* ».

4. Comment se traduisent « les ressources nécessaires » annoncées le 14 octobre 2026, en distinguant les crédits déjà disponibles, les montants proposés au projet de budget 2027, les apports en nature (locaux, personnel) et les financements tiers sollicités ou confirmés (Confédération, Ville de Genève, fondations, secteur privé) ? Quels seront la nature, les critères d'attribution, l'autorité de décision et le calendrier du soutien annoncé aux actions de la société civile ?

Les ressources nécessaires à la mise en œuvre seront précisées par le COPIL lors de ses travaux de cadrage. Ceux-ci permettront notamment de définir les besoins de coordination et d'organisation, ainsi que les modalités pour y répondre, le cas échéant par un mandat dédié.

Un soutien aux initiatives de la société civile est prévu, notamment par la mise à disposition d'espaces et l'organisation d'événements. Les critères d'attribution, les modalités de décision et le calendrier restent à définir. A titre d'illustration, le rectorat de l'Université de Genève a d'ores et déjà

réservé son « *SDG solution space* » dédié à la Genève internationale pour les activités de préparation au Sommet.

L'enveloppe globale, incluant le stand cantonal ou la présence au Pavillon suisse, sera également chiffrée à l'issue de ces travaux. A ce stade, le COPIL est en attente des conditions qui seront appliquées par les organisateurs. Les modalités de financement et d'inscription au budget 2027 seront précisées sur cette base.

5. ***En complément aux démarches pilotées par la Confédération, Genève pourrait-elle organiser un sommet alternatif des entreprises et acteurs suisses indépendant, en établissant des critères qui permettraient à un troisième pôle en matière d'IA, plus neutre que les acteurs américains et chinois surreprésentés, de se profiler ?***

   Exemples de critères :

   - ***siège social et contrôle majoritaire du capital en Suisse, R&D et emplois majoritairement en Suisse, pas de revente des données, déclaration de transparence envers les clients (modèles et sous-traitants utilisés, lieu de traitement des données) ;***
   - ***proposer des solutions réellement souveraines et réduire les dépendances, notamment serveurs en Suisse et recours au code ouvert, fournisseurs en premier lieu suisses, responsabilité environnementale, IA responsable.***

Le Conseil d'Etat n'envisage pas d'organiser un sommet parallèle. Le Sommet est une conférence ministérielle conduite par la Confédération, à laquelle devrait participer une dizaine de cheffes et chefs d'Etat. Les initiatives menées par les acteurs de la société civile qui reflètent la diversité des points de vue et contribuent au débat public sont naturellement bienvenues.

6. ***Dans le cadre d'une telle alliance des entreprises et acteurs pour le « bien public numérique », peut-on imaginer qu'une proposition ou une contribution concrète soit initiée par notre canton, sous la forme par exemple d'un manifeste de ce que la Suisse pourrait offrir en matière de souveraineté digitale, offrant une base de gouvernance numérique internationale, dans la tradition du multilatéralisme de notre canton ?***

L'élaboration d'un manifeste pourrait éventuellement être envisagée dans le cas de l'appel à contribution de la Confédération. Elle n'est toutefois pas à l'ordre du jour à ce stade.

7. Au-delà des informations publiées par le canton le 12 octobre 2026 (adresse de contact, liste de lieux, plateforme commune annoncée pour les side events), un dispositif de coordination sera-t-il mis en place en amont et durant le sommet, notamment pour les lieux et le calendrier des side events, afin de faire découvrir aux délégations les opportunités offertes par l'écosystème genevois en matière internationale, académique, industrielle, financière et démocratique, et de faciliter la participation de toutes les délégations, y compris celles disposant de moyens limités ?

Comme évoqué, le COPIL coordonne les *side events* organisés ou coorganisés par l'Etat. Il recense les initiatives des départements pour établir un calendrier et un cadre communs. Une vitrine dédiée sur le site de l'Etat est à l'étude pour rassembler les initiatives, les projets et les acteurs genevois.

8. Une communication des organisateurs genevois, avec des partenariats internationaux, est-elle prévue afin de confirmer la place que Genève et la Suisse peuvent prendre en matière de données souveraines et d'IA, et quel héritage durable le Conseil d'Etat vise-t-il au-delà de juin 2027 (bilan, projets, partenariats, institutions, stratégie long terme, etc.) ?

La communication des départements sera coordonnée. Elle mettra notamment en avant 3 dimensions :

– institutionnelle : notamment la capacité de Genève à réunir des parties prenantes et l'expertise suisse en processus de gouvernance, en valorisant l'impact concret et les solutions développées par les acteurs de la Genève internationale;
– économique et scientifique : les compétences des entreprises, *start-up* et institutions académiques genevoises, ainsi que le cadre de confiance associé à Genève;
– la politique numérique de l'Etat de Genève et les contributions de la société civile locale en la matière.

Les informations concernant le Sommet et la « *Road to Geneva* » sont relayées conjointement par l'OCEI et la DAI par le biais du site internet de l'Etat de Genève : https://www.ge.ch/actualite/geneva-ai-summit-2027-geneve-au-coeur-gouvernance-ia-2-11-2026

Les éventuels partenariats internationaux de communication restent à définir avec la Confédération et Présence Suisse.

Une réflexion est engagée sur l'héritage du Sommet, afin de valoriser durablement les acquis de cette mobilisation et de renforcer l'ancrage de Genève comme pôle permanent de la gouvernance mondiale de l'IA. Les formes concrètes de cet héritage (bilan, projets, partenariats ou structures) font l'objet d'échanges et restent à préciser.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :	La présidente :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI	Anne HILTPOLD